

Compte-rendu du Conseil Municipal du lundi 18/12/2017

Présents : Claude MERCIER, Joel VUAILLAT, Benjamin SEVESSAND, Dominique GRENARD, Alain VUILLERMOZ, Marie-Anne LE METAYER, Jean-Yves COMBY, Jacques Hervé RIFFAUD, Julien CARNOT, Régine PONCET.

Absente excusée : Michelle PLOCKI

Secrétaire de séance : Benjamin SEVESSAND.

POINT N°1 : APPROBATION CR DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29/11/2017

Complément au point n° 1 : les 2 scénarios sont proches en terme de cout mais pas au niveau des surfaces, la commission finance les étudiera avec précisions très prochainement.

Suite à ces modifications le Compte Rendu est adopté à l'unanimité.

POINT N°2 : AVENANT CONTRAT ASSURANCE POUR BATIMENT CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL :

Le Conseil Municipal doit délibérer pour assurer le CTM,

Groupama propose une extension à notre contrat « villasure », d'un montant de 250€TTC, l'ensemble des garanties du contrat sont conservées et étendues au CTM ;

Le conseil décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer cet avenant

POINT N°3 : LOCATION VITRINE CENTRE COMMERCIAL :

Nous avons une demande de Régine ROCHET pour louer le local/vitrine du centre commercial (entre la boulangerie et le VIVAL) afin d'exposer. La proposition est de louer le local au montant de 15€/mois à partir du 1er Janvier 2018. La durée de location n'est pas déterminée, sa volonté est de rester autant que possible.

Délibération est prise à l'unanimité pour cette décision de location à 15€/mois.

POINT N°4 : CONSEIL EN ENERGIE PARTAGEE AVEC LE SIDEC :

Le SIDEC propose un service de conseil en énergie partagée, financé avec l'ADEME, afin d'auditer et de suivre le bilan énergétique du patrimoine de la commune, de suivre les consommations d'énergies de nos bâtiments, et nous aider dans nos améliorations.

Le cout de ce service est de 200€ la première année et de 100€ les années suivantes.

Alain VUILLERMOZ se propose d'être candidat à ce poste de Référent Energie.

Délibération est prise à l'unanimité pour adhérer à ce service.

POINT N° 5 : PREPARATION DES VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL :

Les vœux du CM auront lieu le 12 Janvier 2018 à la Salle Communale à 18h30

Claude MERCIER se propose d'instaurer un échange avec les citoyens sur les dossiers à venir, plutôt que de faire le bilan de ce qui a été fait, sachant que beaucoup d'informations sont traitées dans l'R de La PESSE et le Site Internet, et surtout inviter la population à s'exprimer.

Si des débats s'installent sur certains sujets, cela pourra faire l'objet de réunions publiques ultérieures.

POINT N°6 : RELAIS DES SKIEURS : FONCTIONNEMENT CET HIVER :

Le fonctionnement du RDS cet hiver sera très particulier et constitue une exception pour l'hiver 2017/2018.

Suite à une réunion avec les associations leur demandant si elles souhaiteraient s'occuper du RDS cet hiver, certaines associations sont partantes pour assurer certains WE.

Le conseil doit maintenant définir le fonctionnement cet hiver avec ces associations :

L'USC serait intéressé pour utiliser le RDS le WE du 17-18 février.

L'APE serait intéressé pour les WE du 27/28 Janvier, 10-11 Février et 2-3-4 Mars 2018

Le Comité des Fêtes pour les WE 24-25 Février et une autre date à arrêter.

Le relais restant donc fermé en semaine pour les vacances de février.

Un panneau d'information sera apposé devant le RDS afin d'expliquer pourquoi le relais n'est pas ouvert cette année et faisant figurer les WE d'ouvertures.

Il semble aussi important qu'un cahier des charges de location (Horaires d'ouvertures, tarifs de location, prévisionnel de charge, qualité du rendu de la salle, propreté....) soit rédigé et approuvé par les utilisateurs afin qu'ils sachent sur quoi ils s'engagent.

La Commission RDS se charge de rédiger ce cahier des charges.

Le Conseil Municipal prend position pour la location à l'euro symbolique pour les associations de La Pesse et au tarif de location en vigueur pour les autres associations, en respectant le même cahier des charges et ce pour la durée de la saison d'hiver.

Se pose aussi la question de l'utilisation de la salle communale en salle Hors Sac, ce qui paraît aux yeux du CM un service minimum pour palier la fermeture du RDS.

Les Agents du point Info sont partantes pour jouer un rôle dans la gestion de cette salle.

Des questions se posent sur les charges de chauffage, le ménage, l'assurance et la non surveillance de cette salle. Cela impose un minimum de gestion.

Il est décidé de faire un essai expérimental pendant les vacances de Noël avec un tarif de 2€/personne (tarif à confirmer).

POINT N°7 TEMPS DE PAROLE AUX COMMISSIONS :

Commission Aménagement, environnement, Urbanisme :

Une évaluation des cheminements sur l'agglomération de La Pesse a été effectuée par cette commission.

L'idée est de favoriser le bien vivre ensemble (Jeunes, Moins Jeunes, touristes, personnes à mobilité réduites...) sur la commune, et notamment la place des cheminements piétons sur la commune.

Un état des lieux des points singuliers a été réalisé (carrefours, parkings, sorties de commerces, étranglement routiers, écluses, caniveaux prononcés...) afin de les traiter pour assurer une continuité du déplacement piétons sur l'ensemble du village, dans un confort et la sécurité pour l'ensemble de ces publics.

La commission propose de limiter la vitesse à 30km/h dans l'agglomération entre les anciens garages communaux et l'entrée du lotissement sur la Semine pour la RD 25 et entre les Bois ronds et la sortie du lotissement l'enclos pour la route de la Borne au Lion et de Chaudezembre.

De plus un marquage au sol est proposé afin de définir les cheminements piétons et de les matérialiser sur la voirie, par une ligne blanche continue avec quelques balises J11 et le positionnement de pictogrammes piétons.

La commission propose aussi le même scénario au hameau de l'Embossieux afin de protéger les piétons et d'essayer de faire respecter les 50km/h en vigueur dans le hameau et ce entre le panneau d'entrée au Sud et l'impasse des faubourgs.

La commission propose aussi un abaissement de la vitesse à 70km/h entre l'Embossieux et l'entrée Nord du Village.

La commission demande au conseil de se positionner sur le principe de mise en place de la zone 30km/h, ainsi que sur le chiffrage des éventuels travaux pour 2018.

Le conseil valide le principe à l'unanimité.

La commission rendra un travail pré-chiffré pour mi-février.

Commission Forêt agriculture :

La parcelle 20 ayant été mise en vente 2 fois et non attribuée celle-ci peut donc être mise en consultation.

Afin que celle-ci soit mise en vente le conseil valide le principe que l'ONF la remette en consultation pour 2018.

POINT N°8 : PLAN D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD) POURSUITE DU DEBAT D'ORIENTATION N°2 : AFFIRMER LE ROLE DE POLE D'ORIENTATION QUE JOUE LA PESSE :

Ce point sera traité lors d'un conseil ultérieur.

QUESTIONS DIVERSES :

- Retour sur la réunion du 15 décembre avec le DASEN de l'éducation nationale, celui-ci incite les maires des communes à réfléchir sur une nouvelle organisation de l'offre scolaire.
- Une réflexion doit être faite pour identifier le CTM et le relais santé (signalisation...).

COURRIERS :

- Courrier du préfet sur la réglementation des épreuves Sportives
- Lettre de remerciement de la famille de Clémence MERMET
- Le centre de secours de Viry tient son AG le 20 Janvier 2018 à 18h
- Demande de l'ESF pour l'éclairage de la zone ludique derrière le relais des skieurs, pour une activité Biathlon pour 6 mercredis pendant les vacances scolaires.
- Courrier du SMAAHJ qui nous informe de la fin du portage des repas à domicile, cela concerne 3 personnes sur la commune de La Pesse.

Fin du conseil municipal à 22h50

Prochain CM le Mardi 23 Janvier 2018 à 19h00